



Pourquoi ma banque me demande-t-elle mes données d'identité ?

Lutte contre le blanchiment
d'argent

**Répondre aux demandes d'information de la banque
= dire stop au financement du terrorisme et au
blanchiment.**

Si un client souhaite ouvrir un compte à la banque, il doit d'abord s'identifier. Grâce à la bonne volonté du client acceptant de fournir ses données d'identité et autres, la banque peut encadrer correctement la relation client et, si besoin, prendre les mesures adéquates en vue de lutter contre la criminalité financière.

Cette brochure vous explique comment cela fonctionne.

Criminalité financière, activités liées au terrorisme ou au blanchiment : en quoi suis-je concerné(e) ?

L'argent circule. Cela fait tourner l'économie. Les banques jouent un rôle crucial à cet égard, en rendant possibles les transactions financières et les paiements. Revers de la médaille : l'argent est parfois utilisé pour financer des activités criminelles comme le terrorisme. Ou l'argent provenant de milieux criminels est blanchi par virements répétés vers d'autres comptes. Après un certain temps, l'argent criminel semble ainsi tout à fait propre ou légal.

Et les banques ont aussi un rôle sociétal important à jouer à cet égard. En vue de protéger la société, elles sont tenues par des lois nationales et européennes de détecter les activités ou opérations suspectes et, le cas échéant, de les examiner en détail et de les signaler éventuellement aux autorités compétentes.

Pour entamer cette procédure, les banques doivent savoir qui sont leurs clients et pourquoi ils souhaitent ouvrir un compte. C'est la raison pour laquelle les banques demanderont à leurs clients de leur communiquer leurs données d'identité et autres, et de les mettre régulièrement à jour.

“ *Les activités de blanchiment permettent aux criminels d'injecter de l'argent provenant de leurs activités illégales dans le circuit légal. Afin de s'assurer de l'identité de chaque client, votre banque vous demande que vous lui fassiez lire votre carte d'identité. Cette procédure est sécurisée à 100 % et votre vie privée est garantie à 100 %.* ”



Comment puis-je aider ma banque à endiguer le financement du terrorisme et les activités de blanchiment ?

Lorsqu'un client ouvre un compte bancaire, la banque demande au client de s'identifier au moyen de sa carte d'identité. Le client peut faire lire sa carte d'identité par voie numérique ou en se rendant dans l'agence bancaire, en fonction de la banque.

De quelles données la banque a-t-elle besoin, au minimum ?

- Pour les personnes physiques : nom, prénom, lieu et date de naissance, adresse du domicile
- Pour les personnes morales : dénomination sociale, adresse du siège social, données d'identité des administrateurs et bénéficiaires effectifs.

Il est également possible que la banque vous pose des questions concernant les raisons pour lesquelles vous souhaitez ouvrir un compte, l'origine et la quantité d'argent qui circulera sur le compte, d'après votre profession ou votre situation familiale, notamment.

À partir des informations recueillies, la banque effectuera une analyse des risques et établira un profil client spécifique.

En vue de tenir les données à jour en permanence, la banque répétera régulièrement cette procédure de sécurité standard. Cette procédure se déroule en toute transparence et ce contrôle profite tant au client qu'à la banque. N'oubliez donc pas de tenir vos données à jour. En cas de déménagement, il est important d'en informer la banque dès que l'inscription et la modification sur la puce de votre carte d'identité sont en ordre dans votre nouvelle commune.

“
Votre banque contrôle vos données afin de pouvoir garantir la sécurité de votre compte bancaire et de vos transactions.

Tout le monde y gagne !



Que se passe-t-il une fois que j'ai ouvert mon compte ?

Une fois le compte ouvert, la banque vérifiera la présence éventuelle d'activités douteuses, de transactions suspectes ou illégales (p. ex. avec des pays sous embargo). Ces contrôles seront effectués sur la base de paramètres prédéfinis. Ils porteront entre autres sur le profil de risque des pays, organisations et personnes impliqués dans les transactions. Le profil client fera également l'objet d'une vérification visant à déterminer si celui-ci correspond à l'objectif et à la nature de certaines transactions. Il est donc possible que la banque pose des questions à propos d'une certaine transaction. Cela permet de s'assurer que la transaction est normale en fonction du profil client.

En cas de doute, une enquête approfondie sera entreprise et la banque en fera part aux autorités compétentes si nécessaire.

Vous avez d'autres questions ? Adressez-vous à votre banque.

